

les principes qu'on doit observer : aller du concret à l'abstrait, du connu à l'inconnu, puis graduer l'enseignement, c'est-à-dire le mettre à la portée des élèves. Il termine en citant quelques conseils de M. l'abbé Perrier sur l'éveil de la pensée et de l'intelligence chez l'enfant.

M. le Président remarque, en le félicitant, que le conférencier a puisé aux meilleures sources les principes émis.

M. J. N. Perrault ajoute qu'à l'inverse de la France, nous ne faisons pas assez de théorie et trop de mécanisme.

M. J. P. Labarre remarque qu'il vaut mieux choisir des exemples impersonnels afin de n'éveiller aucune susceptibilité, puis M. le Président annonce la lecture de M. J. M. McCarthy. « Teaching of a foreign Language. » Le confrère parle d'abord de la nécessité d'une langue seconde ou étrangère dans un pays comme le nôtre. Il dit la méthode à suivre : leçons orales pour les commençants, et d'après les objets. Le vocabulaire se calque sur la langue maternelle. L'orthographe s'acquiert par des dictées choisies et par l'étude de la grammaire.

MM. J. Hogan et P. Ahern félicitent le conférencier et appuient ses remarques.

A ce moment, une délégation composée du docteur J. E. Dubé, président, du chanoine Lepailleur, secrétaire-archiviste et de J.-Bte. Lagacé, secrétaire, tous officiers de la Fédération catholique des Sociétés acadiennes et canadiennes-françaises du Canada et des Etats-Unis, est présentée par M. le Président Désaulniers.

M. le docteur Dubé prend la parole pour expliquer ce qu'est la Fédération qu'il représente : il explique le but de sa fondation, sa raison d'être en affirmant que le moment est venu de se liguier pour faire face à l'ennemi commun : la Franc-Maçonnerie du rite français.

Le discours très humoristique du docteur est applaudi par l'auditoire, puis la séance est ajournée à 2 heures de l'après-midi.

Après le dîner, qui eut les allures d'un banquet, M. le chanoine Lepailleur, et M. J.-Bte. Lagacé exaltèrent l'œuvre de la Fédération et furent on ne peut plus aimables pour celle des instituteurs.

Pendant quelques instants, les pauvres maîtres d'écoles ont pu se croire quelque chose dans la société.

La séance de l'après-midi fut ouverte par une conférence de M. l'abbé Desrosiers sur l'Enseignement Mutuel.

Cette méthode, fondée par Bell et Lancaster, en Angleterre, vers 1813, fut adoptée par Jos. Frs. Perrault, au Canada. Lancaster visita le Canada vers 1829 puis alla mourir à New-York en 1838. Le conférencier expliqua assez longuement le fonctionnement de la méthode lancastrienne. Il y a des détails typiques : les tables couvertes de sables servant à compter et à écrire la définition des lettres de l'alphabet par les moniteurs, le système de récompenses, l'ordre établi et la division des classes.

L'outillage, d'autre part, était très curieux et très sommaire. Le cours élémentaire se composait de 150 semaines. L'avantage moral de cette méthode consiste en ce qu'elle donne à l'enfant plus de liberté d'action, plus de confiance en lui-même et plus tard, plus d'initiative.

M. le Président, en faisant l'éloge du conférencier, revient sur l'amour de la